

Publications économiques et financières



Conjoncture économique

N° 595 / Décembre 2019

PANORAMA DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Caractéristiques structurelles

Chef-lieu	Saint-Pierre
Superficie	242 km ²
Situation géographique	Océan Atlantique, à 25 km de Terre-Neuve, 1 800 km de Montréal et 4 300 km de Paris
Langue parlée	Français
Monnaie	Euro
Statut	Collectivité d'outre-mer
Rang mondial IDH (2010)	66
Représentation nationale	1 député, 1 sénateur, 1 représentant au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Préfet

Introduction

Découvert en 1520, l'archipel a été tour à tour colonie française puis britannique avant de devenir définitivement français depuis 1816. Aujourd'hui et avec la fin de la grande pêche dans les années 1990, l'activité économique, dominée par les services, est soutenue par la consommation des ménages et la commande publique. Dépendante de l'extérieur et des administrations publiques (45,3 % de la valeur ajoutée en 2015), l'économie connaît un essoufflement depuis deux ans. Les contraintes structurelles telles que le déclin démographique (-0,3 % en moyenne par an depuis 1999), la population vieillissante et l'étroitesse des marchés locaux constituent des freins à une croissance basée sur la consommation. Ainsi, l'archipel cherche de nouveaux relais de croissance durable à travers l'insertion dans son environnement économique régional et international, notamment par le développement touristique et culturel.

Organisation institutionnelle : une collectivité d'outre-mer et un PTOM

Depuis 2003, Saint-Pierre-et-Miquelon a le statut de collectivité d'outre-mer régi par l'article 74 de la Constitution. La loi organique du 21 février 2007 portant sur les dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-mer a défini un statut propre à Saint-Pierre-et-Miquelon.

La collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon est constituée de deux communes (Saint-Pierre et Miquelon-Langlade) et d'un Conseil territorial. Les communes de Saint-Pierre et de Miquelon-Langlade ont les mêmes compétences qu'une commune métropolitaine.

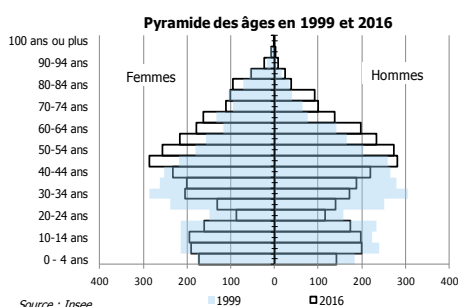
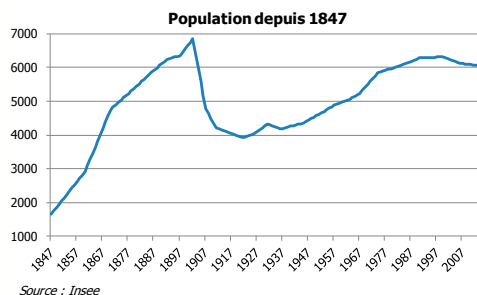
La Collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon détient des compétences en matière d'impôts, droits et taxes, de cadastre, de régime douanier, d'urbanisme, de construction et de logement. L'État dispose de compétences en matière de gestion des établissements publics locaux d'enseignement, de la voirie classée en route nationale et de la police de la circulation. La répartition de ces compétences clés rend nécessaire la coopération entre l'État et la Collectivité territoriale. Ils sont amenés à travailler ensemble sur certains dossiers, tels que le contrat de Convergence et de Transformation, signé en 2019. Cependant la coopération entre les différents acteurs publics peut se heurter à des barrières politiques ou pratiques qui peuvent ralentir les projets communs.

L'archipel est doté d'un tribunal de grande instance et d'un tribunal administratif. C'est la Cour administrative d'appel de Bordeaux qui traite les contentieux fiscaux.

Dans la législation européenne, Saint-Pierre-et-Miquelon est considéré comme un pays et territoire d'outre-mer (PTOM) fondé sur la base d'un régime d'association. À ce titre, l'archipel ne fait pas partie du territoire de l'Union européenne et n'est donc pas soumis directement au droit communautaire de l'Union européenne. Ainsi, c'est le Conseil territorial qui fixe le montant des droits de douane, de la taxe spéciale, de l'octroi de mer et des droits de consommation. Cette compétence est un atout pour la stratégie économique, fiscale et commerciale de l'archipel.

Baisse et vieillissement de la population

La population de l'archipel est estimée en 2016 à 6 008 habitants, dont 5 412 à Saint-Pierre et 596 à Miquelon-Langlade. Entre 1945 et 1999, la population n'a cessé de croître (+0,7 % en moyenne par an). Depuis, elle a amorcé une lente diminution (-0,3 % en moyenne par an). L'archipel connaît une baisse prononcée des jeunes de 20-29 ans (-2,8 % en moyenne par an), en partie du fait des départs pour poursuivre des études supérieures en dehors de l'archipel. Le vieillissement de la population est marqué : l'indice de vieillissement a nettement augmenté (67,2 % en 2016 contre 42,6 % en 1999) ainsi que la part des plus de 60 ans dans la population (22,3 % en 2016 contre 15,6 % en 1999). Depuis 3 ans, le taux d'accroissement naturel est devenu négatif (-3,0 ‰ en 2016 contre 5,1 ‰ en 1999). À plus long terme, ce phénomène démographique durable impactera l'économie de l'archipel, notamment par la baisse de la population active, l'augmentation des services à la personne ou encore la diminution de la consommation.



Indicateurs démographiques	Saint-Pierre-et-Miquelon	France entière
	1999	2016
Population totale	6316	66 311
Part des - 20 ans (%)	26,9%	24,4%
Part des 20 à 59 ans (%)	57,5%	50,5%
Part des 60 ans et plus (%)	15,6%	25,2%
Taux croissance annuel moyen de la population ⁽²⁾	-	0,6%
Densité de population (hab/km ²)	25	104,9
Taille moyenne des ménages	-	2,2
Taux de natalité ⁽³⁾	11,9‰	11,6‰
Taux de mortalité ⁽⁴⁾	6,8‰	8,9‰
Taux d'accroissement naturel ⁽⁵⁾	5,1‰	2,7‰
Ratio de dépendance ⁽⁶⁾	62,4%	76,7%
Indice de vieillissement ⁽⁷⁾	42,6%	78,0%

(1) En millions ; (2) Entre 1999 et 2016 ; (3) Taux de natalité (pour mille) : nombre de naissance / population totale ; (4) Taux de mortalité (pour mille) : nombre de décès / population totale ; (5) Taux d'accroissement naturel : taux de natalité - taux de mortalité ; (6) Ratio de dépendance : nombre de 0-19 ans et 65 ans et + / nombre de 20-64 ans ; (7) Indice de vieillissement : nombre de 65 ans et + / nombre de 0-19 ans.

Source : Insee

Une économie de consommation...

Le produit intérieur brut (PIB) de Saint-Pierre-et-Miquelon s'élevait à 240 millions d'euros courants en 2015, soit un PIB par habitant de 39 778 euros. La consommation est une composante importante dans l'économie de l'archipel. Ainsi, la consommation des ménages représente 61,3 % du PIB (contre 52,0 % pour la France en 2015).

Une précarité des ménages limitée

Principaux indicateurs économiques	Saint-Pierre-et-Miquelon	France
PIB (millions d'euros) en 2015	240	2 198 400
Taux de croissance annuel moyen du PIB ⁽¹⁾	+4,9%	+1,4%
PIB/habitant (euros) en 2015	39 778	33 213
PIB/habitant en parité de pouvoir d'achat*	24 463	32 935
Total des importations (millions d'euros) en 2018	81,9	755 600
Total des exportations (millions d'euros) en 2018	2,2	737 400
Taux d'inflation (en moyenne sur un an) en 2018	1,3%	1,8%
Taux de chômage en 2018	4,9% ⁽²⁾	8,8% ⁽³⁾
Taux d'allocataires du RSA en 2018	0,6%	4,4% ⁽⁴⁾
Nombre d'entreprises recensées en 2018	639	-

(*) Entre 2008 et 2015 ; (1) Inscrits à Pôle emploi en catégorie A / population active ; (2) Définition au sens du BIT ; (3) France métropolitaine ; * Étude menée par M. Zoulikar Mehroumou Issop en 2018, basée sur la méthode d'imputation PPA utilisée par la Banque mondiale (estimation économétrique).

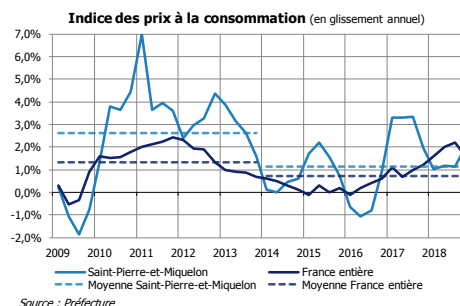
Sources : Insee, IEDOM, Douane, Pôle emploi, CPS, CACIMA.

Les indicateurs de précarité montrent que les ménages de l'archipel sont moins nombreux à se trouver dans une situation socio-économique fragile. La situation financière des ménages est relativement saine : peu de surendettement (moins d'un dossier déposé pour 1000 habitants contre 3,6 en métropole en 2016) et faible taux d'allocataires du RSA (0,6 % en 2018 contre 4,4 % en France métropolitaine). Le marché du travail est sécurisant : le taux d'activité y est élevé (79,3 % contre 71,5 % pour la France entière pour les 15-64 ans en 2016), la part des emplois précaires (contrat d'intérim, d'apprentissage, de stages et de contrats aidés) est faible (1,3 % contre 4,3 % en France en 2016), le taux de chômage¹ est bas (4,9 % contre 8,8 % en France en 2018) et la part des chômeurs de

longue durée est moindre qu'en métropole (28,2 %² contre 46,5 %). De plus, l'analyse de la typologie des familles montre une plus faible part de familles prédisposées à être fragiles : moins de familles monoparentales (13,0 % contre 15,9 % en France en 2016) et de familles nombreuses, c'est-à-dire de trois enfants et plus (5,8 % contre 9,3 % en France en 2016). Cependant, la part des personnes sans diplôme³ est plus élevée sur l'archipel par rapport à la France (33,7 % contre 29,5 % en 2016). Ceci est attribuable à la population des plus de 40 ans, puisque concernant les 15-39 ans, la part des personnes sans diplôme est plus faible sur l'archipel qu'en France (3,0 % contre 4,6 %).

Une inflation plus contenue au cours des dernières années

L'indice des prix à la consommation (IPC) a une évolution erratique. Depuis 5 ans, la hausse de l'IPC est plus faible (+1,1 % par an en moyenne entre 2014 et 2018 contre +2,8 % entre 2009 et 2013) en raison d'une diminution des prix des produits énergétiques (l'électricité, le gaz, le carburant et le fioul de chauffage). La caisse de compensation permet de minorer l'impact de la variabilité des prix des hydrocarbures pour le consommateur. De plus, le niveau général des prix est structurellement lié à l'évolution du dollar canadien par rapport à l'euro. Les biens en provenance du Canada représentent un poids important dans les importations (50,2 % en valeur). L'évolution des prix canadiens (1,65 % en moyenne par an entre 2014 et 2018) génère un



¹ Taux de chômage = Nombre de chômeurs de catégorie A en fin de mois / population active

² Nombre de chômeurs inscrits depuis au moins 1 an en catégorie A, B et C / sur nombre de DEFM cat. A, B et C

³ Aucun diplôme ou au plus BEPC, brevet des collèges, DNB

phénomène d'inflation importée. L'euro s'est apprécié de 1,2 % par an en moyenne entre 2014 et 2018 (contre une dépréciation de 0,2 % par an entre 2009 et 2013), ce qui a permis de réduire le coût des importations.

La hausse de l'IPC au cours des 5 dernières années est principalement attribuable à la hausse des produits alimentaires (+2,0 % en moyenne par an), notamment les produits de la mer, les fruits et légumes, la viande et les produits laitiers. À l'inverse, les prix de l'énergie et des transports ont baissé sur 5 ans (respectivement -1,7 % et -0,4 % en moyenne par an). Les produits alimentaires et l'énergie sont des composantes déterminantes de l'indice des prix à la consommation avec un poids relativement élevé comparé à la France (respectivement 21,0 %, 11,6 % contre 16,3 % et 7,8 %). L'évolution des prix de l'archipel suit celle de la France entière avec une ampleur plus marquée. Ainsi, entre 2014 et 2018, l'IPC français a augmenté de 0,60 % par an en moyenne.

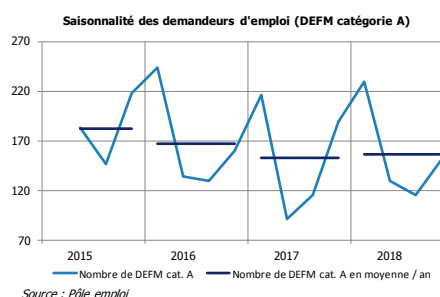
... dépendante du secteur public...

Prépondérance de l'emploi dans les services et les administrations publiques

Depuis la fin des années 90, l'archipel a évolué vers une économie de services. Le secteur tertiaire est majoritaire (86,8 % des emplois en 2016 contre 81,0 % en 1999). Les emplois dans ce secteur sont en majeure partie dans les administrations publiques, l'enseignement, la santé et l'action sociale (56,9 % des emplois du secteur tertiaire). Le marché du travail est sécurisant : l'emploi public est dominant (622 fonctionnaires en 2018, soit 1 fonctionnaire d'État actif pour 9,6 habitants⁴ contre 1 pour 26,5 en France entière en 2016), l'emploi à temps partiel représente une part modérée de la population active (12,1 % contre 18,8 % en France entière), l'emploi non salarié est faible (8,0 % contre 11,8 % en France entière) et la part de chômeurs de longue durée est basse. Néanmoins, le marché du travail se caractérise par une forte saisonnalité avec une baisse de l'activité en période hivernale. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi augmente entre novembre et avril.

En 2016	Saint-Pierre-et-Miquelon	France
Emploi total	2 974	-
Type de contrat		
Temps complet	2 615	87,9%
Temps partiel	359	12,1%
Emploi non salarié	237	8,0%
Emploi salarié	2 737	92,0%
Emploi précaire ⁽¹⁾	38	1,3%
CDD et autres contrats courts	397	13,3%
CDI et titulaires de la fonction publique	2 302	77,4%
Secteur		
Agriculture	44	1,5%
Industrie	138	4,6%
BTP	212	7,1%
Services	2 580	86,8%
Commerce, transport et services divers	1 111	37,4%
Administration, enseignement, santé et action sociale	1 469	49,4%

(1) Intérim, apprentissage, stage, contrats aidés.
Source : Insee



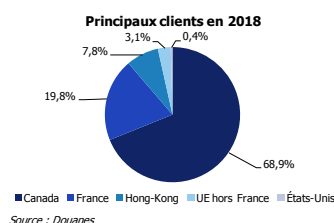
Source : Pôle emploi

... et de l'extérieur

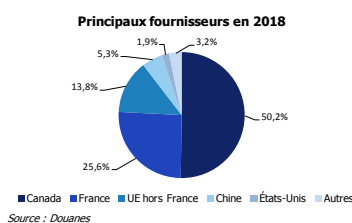
Une forte dépendance vis-à-vis du Canada

Le commerce extérieur de Saint-Pierre-et-Miquelon, comme celui de la majorité des petites économies insulaires, se caractérise par la prépondérance des importations et la faiblesse des exportations. L'agriculture est peu développée et la production locale est relativement faible sur l'archipel, ce qui le rend fortement dépendant de l'approvisionnement extérieur. Le taux de couverture des échanges s'améliore depuis 3 ans, après avoir été très bas (7,2 % en 2018 contre 0,8 % en 2015). Cette évolution est liée à une hausse des exportations stimulées par les produits de la mer et une baisse des importations due à une contraction de la consommation des ménages et de l'investissement des entreprises depuis 2 ans.

En 2018, les exportations de l'archipel s'élèvent à 5,9 millions d'euros. La majeure partie est constituée de produits de la mer (71,9 % des exportations). Ces exportations se concentrent sur un seul type de poisson, les invertébrés (60,5 % du total des exportations, soit 84,2 % des exportations de poissons). Depuis 3 ans, les exportations ne cessent d'augmenter (+31,8 % par an en moyenne), portées par une pêche intensive d'invertébrés et par des ventes de navires à l'étranger. Le Canada est le 1^{er} pays destinataire (65,0 % des exportations, dont 92,3 % de poissons). La France, bien qu'éloignée, est le deuxième destinataire de l'archipel (24,4 % des exportations totales). L'Union européenne, traditionnellement 1^{er} destinataire des exportations, a été dépassée par le Canada depuis 2 ans en raison des importantes exportations d'invertébrés qui y transitent.



Source : Douanes



Source : Douanes

En 2018, les importations s'élèvent à 81,9 millions d'euros, dont la majeure partie est à destination des ménages (44,2 % des importations en valeur). Entre 2013 et 2018, les importations ont baissé de 12,2 %. Seule l'année 2017 a enregistré une hausse (+9,0 % par rapport à 2016) en raison notamment d'importantes importations de combustible (+86,8 % par rapport à 2016). Les importations proviennent en grande partie du Canada (50,2 % des importations en valeur en 2018), dont plus d'un tiers de combustibles (39,5 % des importations canadiennes). Depuis 4 ans, la part de la France, 2^e fournisseur de l'archipel, est de

⁴ Source : La lettre du préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon, février 2019

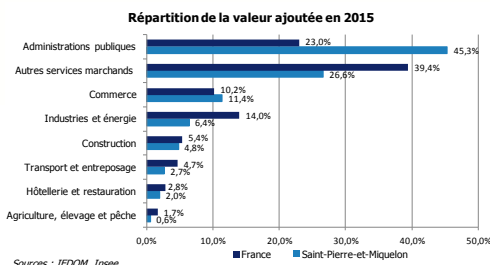
moins en moins importante dans les importations totales (25,6 % en 2018 contre 41,0 % en 2014), tandis que le poids du Canada et de la Chine reste stable.

Des secteurs d'activité dominés par les services administrés et le commerce

Les principales activités de l'archipel sont les services administrés, le commerce, les industries extractives et énergies, et la construction qui représentent 67,1 % de la création de valeurs en 2015. L'économie locale se caractérise par un important tissu de structures artisanales (un tiers des entreprises recensées) et de très petites entreprises (90 % des entreprises recensées). La valeur ajoutée a augmenté de 4,5 % par an en moyenne entre 2008 et 2015. Les administrations publiques représentent le 1^{er} secteur d'activité en termes de valeur ajoutée (45,3 %). Le secteur du commerce est en progression (poids de 11,4 % en 2015 contre 9,3 % en 2008). Hors services administrés, seule la contribution du secteur du commerce à la valeur ajoutée est plus élevée dans l'archipel que pour la France.

Indicateurs sectoriels	2008	2018	Variations 2018/2008 ⁽¹⁾
Nombre d'entreprises artisanales	148	214	+ 3,8%
Nombre d'entreprises totales	484	639	+ 2,8%
Importations de ciments (en tonne)	1 690 ⁽²⁾	605	- 72,5%
Importations de menuiserie (en tonne)	290 ⁽³⁾	153	- 98,4%
Entrées de touristes étrangers	12 941	12 792	- 0,1%
Nombre de croisiéristes	4652	3788	- 2,0%
Nombre de structures d'accueil	17	11	- 4,3%
Nombre de chambres disponibles	144	97	- 3,9%
Prises de la pêche artisanale (en tonnes)	1 941	2 356	+ 2,0%
Prises de la pêche industrielle (en tonnes)	1 610	464	- 11,7%
Consommation d'électricité (en MWh)	42 400	47 467	+ 1,1%

(1) Taux de croissance annuel moyen ; (2) Donnée 2012 ; (3) Donnée 2016
Sources : CACIMA, DTAM, PAF, EDF

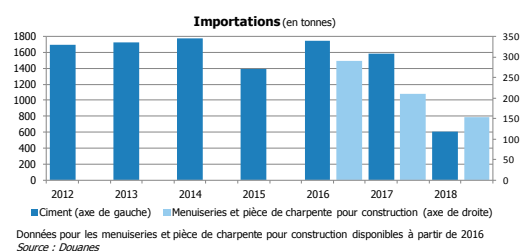


Un commerce local dynamique malgré un marché restreint

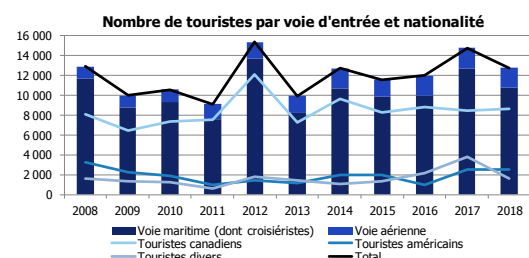
Premier secteur marchand en termes de valeur ajoutée (11,4 %, donnée 2015), le commerce occupe une place significative dans l'économie de l'archipel. Selon l'Insee, ce secteur emploie 376 personnes en 2016, soit près de 12,6 % de la population active (25,0 % hors emploi public). Fin 2018, 109 entreprises commerciales ont été recensées, soit 17,1 % des entreprises enregistrées. Le secteur est caractérisé par un tissu relativement dense de petits commerces, principalement orienté vers le commerce de détail (66,1 %) et plus particulièrement l'alimentaire et l'habillement (52,8 % du total des commerces de détail). Cependant, de nombreuses barrières freinent le développement de l'activité commerciale telles que l'étroitesse du marché, l'enclavement du territoire, la concurrence de la vente par correspondance, mais aussi le niveau déjà élevé de consommation et le vieillissement de la population qui rendent difficile la possibilité d'une hausse continue de la demande. Par ailleurs, compte tenu de sa proximité géographique, le marché terre-neuvien capte une partie des revenus de l'archipel.

Le secteur du BTP, dépendant du secteur public

Le secteur du BTP est un moteur important de l'économie de l'archipel, contribuant à hauteur de 5,0 % à la création de richesses (2015), et représentant 7,1 % de la population active selon l'Insee (2016). Fin 2018, les entreprises du BTP représentent 12,5 % des entreprises recensées. L'activité de ce secteur est cependant arrêtée pendant l'hiver. Largement soutenu par la commande publique, ce secteur a connu des années dynamiques notamment grâce à la construction de l'hôpital (inauguré en 2013), de la centrale EDF (inaugurée en 2015) et de la nouvelle agence de l'IEDOM (inaugurée en 2018). Depuis la fin de ces projets de grande ampleur, l'activité s'est ralentie. Ce ralentissement au cours des deux dernières années peut s'expliquer en partie par les taux faibles de réalisation des grands programmes gouvernementaux et des collectivités, à l'image du contrat de développement État – Collectivité territoriale de 2015-2018 : 49,8 % du montant total ont été réalisés et de nombreux chantiers (barrage de la Vigie, digues du port de Saint-Pierre, etc.) ont été reportés. Traduisant ce ralentissement, les importations de ciments et de menuiserie et pièces de charpente pour construction se sont contractées (respectivement -64,2 % en 7 ans et -47,4 % en 3 ans).



Le secteur touristique, un potentiel à concrétiser



Le nombre de touristes étrangers visitant l'archipel a augmenté légèrement ces 5 dernières années (12 782 touristes en moyenne et hausse de 0,1 % par an en moyenne). Les Canadiens représentent la part majoritaire des entrées, même si elle diminue (67,4 % en 2018 contre 79,0 % en 2012), profitant de la proximité géographique et des prix plus avantageux de l'arrivée par voie maritime (82,2 % des entrées canadiennes en 2018).

La part du secteur dans la valeur ajoutée est difficile à mesurer et la fréquentation subit une forte variabilité en raison des conditions climatiques et des choix des compagnies de croisières de faire ou non escale à Saint-Pierre-et-Miquelon. L'activité touristique est également restreinte aux nombres de places disponibles dans les hébergements. Le nombre de chambres disponibles a baissé de près d'un tiers en 10 ans. En période de haute saison, ce marché est très tendu.

Cependant, le secteur touristique est doté d'un fort potentiel de croissance et de diversification économique, grâce à des politiques publiques en sa faveur. Il est soutenu par les fonds du 11^e Fonds européen de développement (26,2 millions d'euros sur la période 2014-2020), et par le Schéma de développement stratégique 2015-2020 (SDS) qui inclut un dispositif d'aides pour les investisseurs privés et particuliers (entre autres des aides financières au rachat et à la rénovation d'anciens hôtels et

des aides fiscales pour la location de chambres d'hôtes par des particuliers). De nombreux projets pourraient permettre d'augmenter le poids du secteur dans l'activité économique de l'archipel, notamment l'acquisition par la collectivité de 2 navires-ferries ayant la capacité de transporter des véhicules, la mise en place durant la saison estivale d'une ligne directe entre Saint-Pierre et Paris et le développement du parc hôtelier.

Un secteur halieutique peu diversifié

En 2017, le secteur de la pêche a entamé une restructuration, au travers du rachat de la Société Nouvelles des Pêches de Miquelon (SNPM), aujourd'hui Pêcheurs du Nord, par l'armement Le Garrec et par l'acquisition de deux nouveaux chalutiers, le but étant d'aller puiser dans les quotas inexploités de l'archipel. Ainsi alors que les prises de pêche avaient décliné entre 2015 et 2017 (-19,7 %), elles sont reparties à la hausse en 2018 (+14,3 %) pour s'établir à 2 819 tonnes. Cependant sur long terme, le nombre de prises est en baisse (-25,4 % depuis 10 ans), fortement lié à la contraction de la pêche industrielle (-82,0 %).

La gestion durable des stocks halieutiques se heurte à la concentration du secteur sur une seule espèce. En effet, depuis 4 ans, le secteur est concentré sur le concombre de mer (87,8 % des prises de la pêche artisanale en 2018), en raison de sa facilité de pêche et de sa forte rentabilité. Les ressources de cette espèce sont structurellement limitées et mal connues des scientifiques.

Malgré cette concentration, l'archipel détient des quotas divers (entre 6000 et 7000 tonnes) qui peinent à être exploités. Les prises ne dépassent pas 50,0 % de ces quotas. Dans la zone 3Ps, les prises de plie grise représentent 28,6 % des quotas, les prises de morue 16,7 % des quotas, les prises d'encornet 1,4 % des quotas et de sébaste 0,0 % (campagne 2017-2018). Ces quotas inexploités sont pourtant une source de diversification qui permettrait une gestion plus durable des stocks.

Une autre source de diversification est le développement d'exploitations aquacoles. L'archipel compte une exploitation spécialisée dans la pectiniculture (élevage des coquilles Saint-Jacques) dont l'activité peine à émerger et à être rentable. Encore dépendante des subventions publiques (1,1 million d'euros entre 2015-2018), elle a des difficultés à se développer.

Un financement dynamique de l'économie sur long terme

Un marché du crédit concentré

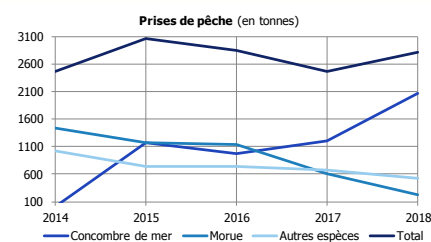
Les activités financières et d'assurances représentent 5,0 % de la valeur ajoutée de l'archipel en 2015. L'activité bancaire et financière s'organise autour de différents réseaux d'établissements de crédit et assimilés. Depuis 2016 et la fusion de la Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse (CEPAC) avec la Banque de Saint-Pierre-et-Miquelon (BDSPM), l'archipel compte cinq établissements de crédit installés localement (ECIL) : une banque commerciale (la Banque Postale), deux banques coopératives (la CEPAC et la Caisse d'Épargne Île-de-France (CEIDF)) et deux sociétés de financement (la Coopérative immobilière des îles Saint-Pierre-et-Miquelon (CISPM) et l'Agence française de développement (AFD)).

Le marché du crédit est dominé par les ECIL, qui représentent 86,2 % des crédits octroyés fin 2018. Cependant, depuis 2016, la structure du financement de l'économie change avec une progression rapide de la part des établissements de crédit non installés localement (ECNIL) (+12,7 points par rapport à 2015 à 13,8 %), du fait des difficultés rencontrées par les entreprises et les collectivités locales à se financer localement. Entre 2008 et 2018, l'encours sain global de crédits a augmenté à un taux de croissance annuel moyen de 4,0 % pour s'établir à 192,9 millions d'euros. Ces 3 dernières années, cette progression est portée par les ECNIL dont l'encours sain a été multiplié par 15 alors que l'encours sain des ECIL est resté stable.

Des crédits bancaires dirigés principalement vers les ménages

L'encours des ménages ne cesse de progresser depuis 10 ans (+55,0 % entre 2008 et 2018), représentant plus de la moitié du total (56,1 % en 2018), même si ce chiffre diminue légèrement depuis 4 ans (-3,7 points). L'encours des collectivités et administrations locales augmente depuis 3 ans (+50,4 %) après avoir diminué entre 2008 et 2015 (-24,4 %). Ainsi, la part de ces encours est en hausse depuis 2016 (+3,6 points à 13,9 %). L'encours des entreprises est en hausse depuis 2008 (+49,5 %) et représente environ un quart du total des encours depuis 10 ans.

La progression de l'encours des ménages est liée au dynamisme des crédits à l'habitat (+47,1 % depuis 2008) qui contribuent à 72,5 % de la croissance des encours en 2018, et des crédits à la consommation (+111,5 %) qui contribuent à 29,3 % de la croissance des encours en 2018. Le montant total s'élève à 108,3 millions d'euros en 2018. Par ailleurs, le taux de créances douteuses total, qui avait fortement progressé durant la première moitié des années 2000, enregistre une diminution régulière depuis 2006 pour s'établir à 1,8 % fin 2018 (contre 3,3 % en France en 2017).



Évolution des encours sains (millions d'euros)		Principaux indicateurs monétaires et financiers		
	2008	2018	2008	2018
Ménages	69,9	108,3	Nombre d'habitants par guichet bancaire	875 / 1004
Dont crédit à la consommation	10,1	21,3	Nombre d'habitants par guichet automatique	875 / 1 505
Dont crédit à l'habitat	59,1	87,0	Nombre de comptes bancaires de la clientèle	20 121 / 16 773
Entreprises	31,9	47,7	Actifs financiers des agents économiques (millions d'euros)	197,4 / 232,3
Dont crédit d'exploitation	16,1	6,5	Encours sains des agents économiques (millions d'euros)	130,3 / 192,9
Dont crédit d'investissement	15,4	37,1	Taux de créances douteuses brutes des EC locaux (%)	12,2 / 1,8
Collectivités et administrations locales	19,6	26,9		
Total	122,0	192,9		

Source : IEDOM

NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2018, sauf indication contraire.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : H. MARION – Responsable de la rédaction : C. VULIN
 Rédaction : A. LE SAULE – Éditeur et imprimeur : IEDOM
 Achevé d'imprimer : décembre 2019 – Dépôt légal : décembre 2019 – ISSN 2679-0823